

**Arrêté temporaire n°25-AT-0170  
Portant réglementation de la circulation**

**RUE DU CHATEAU**

Le Maire de Sèvremont,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

**VU** le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 413-1,

**VU** l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

**VU** la demande en date du 03/11/2025 émise par MAISON PATRICK MOREAU demeurant 2 rue du Progrès Les Châtelliers Châteaumur 85700 SEVREMONT représentée par Monsieur Julien DUBOIS aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

**CONSIDÉRANT** que des travaux de pose d'un échafaudage sur la route pour travaux en façade d'un bâtiment situé 6 rue du Château rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 18/11/2025 au 21/11/2025 RUE DU CHATEAU,

**ARRÊTE**

**Article 1**

À compter du 18/11/2025 et jusqu'au 21/11/2025, les prescriptions suivantes s'appliquent RUE DU CHATEAU, selon le schéma joint :

- La circulation des véhicules est interdite. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux riverains, véhicules de l'entreprise exécutant les travaux et véhicules de secours.
- Par dérogation, la circulation des véhicules autorisés s'effectuera à double-sens ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules autorisés est fixée à 20 km/h ;

**Article 2**

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, MAISON PATRICK MOREAU.

**Article 3**

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 05 novembre 2025

Le Maire de Sèvremont



**Jean-Louis ROY**

**DIFFUSION:**

- MAISON PATRICK MOREAU
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- Car du Bocage
- SCOM 85
- Gendarmerie Pouzauges
- Centre de secours - Pouzauges
- Maire délégué de La Flocellière
- Transport scolaire Pouzauges
- Poste Pouzauges

ANNEXES:

Schéma de circulation Rue du Château - du 18 au 21/11/2025

*Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.*

*Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.*

# Règles de circulation du 18/11 au 21/11/2025

## RUE DU CHÂTEAU – LA FLOCELLIERE

